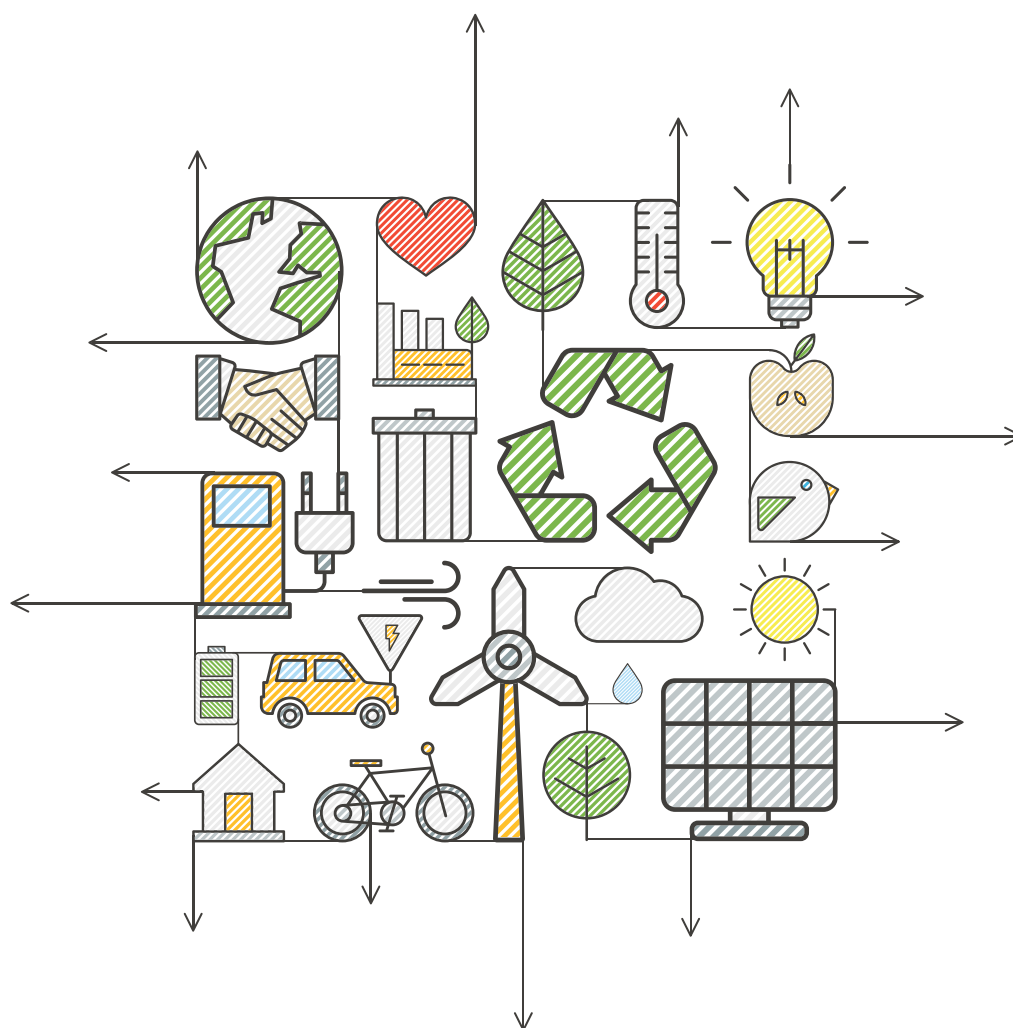


Dynamisez votre territoire !

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT



**VISITE D'UN
TERRITOIRE EN ACTION**



CE LIVRET EST COFINANCÉ PAR L'UNION
EUROPÉENNE AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER LIFE



Une journée de partage d'expérience autour de la prévention des déchets

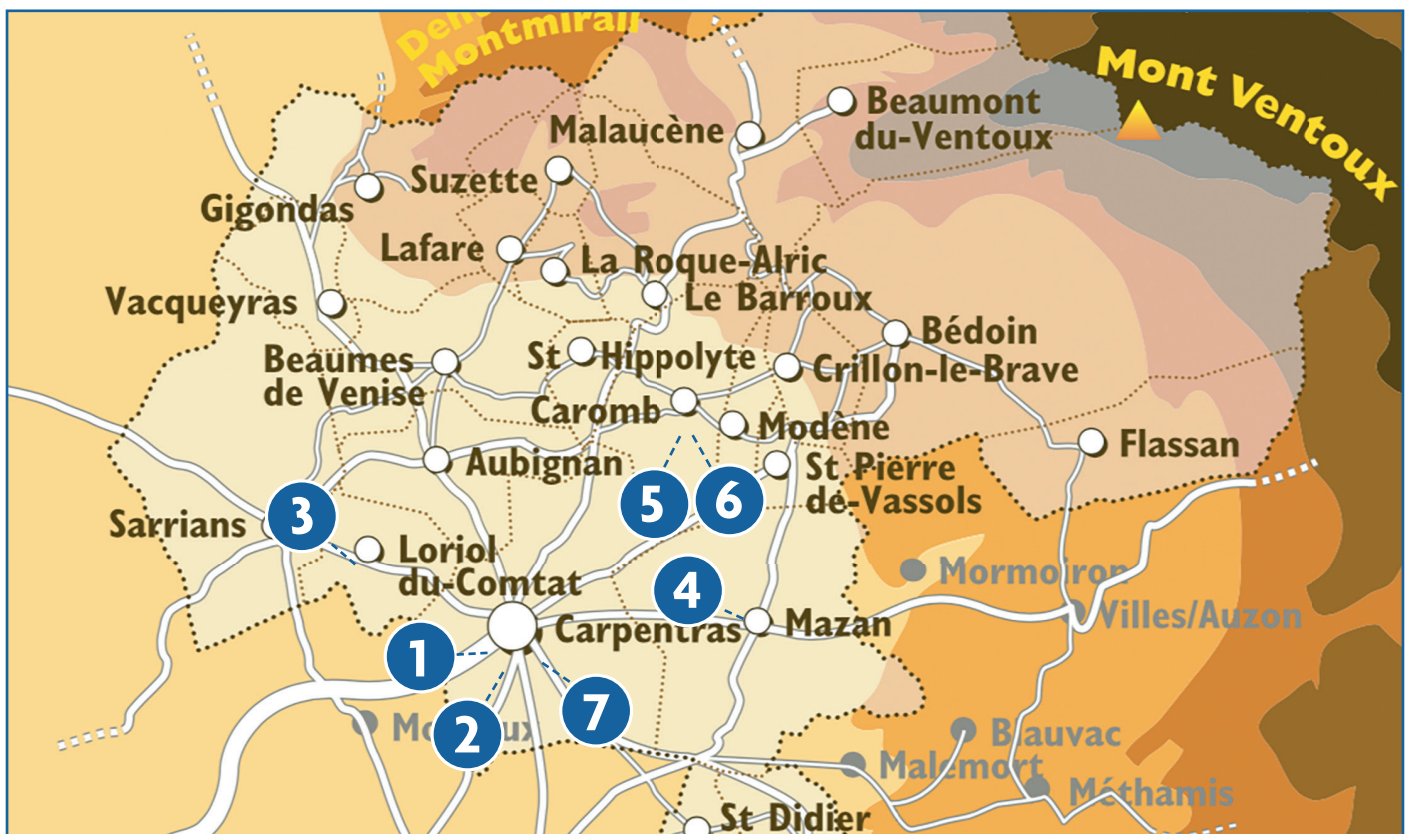


La Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (la CoVe) mise sur la réduction à la source

La valorisation matière et la valorisation organique sont les deux axes de collectivité pour travailler sur la **réduction des déchets à la source**. Le premier consiste par exemple à donner une nouvelle vie à des objets du quotidien ou à des gravats de chantier, et le second à valoriser des déchets verts pour les transformer en compost ou paillage. Ces 2 types de déchets représentent à eux seuls 50% des tonnages apportés en déchèterie. La CoVe travaille par ailleurs sur son exemplarité de fonctionnement en recherchant à rendre toujours plus responsable sa commande publique.

Elle a également optimisé ses circuits de collecte grâce à la géolocalisation, initié des actions de **sensibilisation** pour améliorer le tri, etc. Toutes ces actions permettent de rationaliser les coûts et de maintenir un taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sans augmentation malgré l'évolution constante des coûts inhérents à la collecte et au traitement de nos déchets.

Cette journée d'échange et de mise en réseau des acteurs a pour objectif de partager ces retours d'expérience.





Programme de la journée



1 09h00 : Accueil des participants au siège de la CoVe (Carpentras)

09h30 : Présentation de la stratégie en matière de prévention des déchets

Messieurs Guy Rey, président de la CoVe et Gérard Borgo, Maire de Loriol et Vice-président délégué aux déchets de la CoVe lanceront cette journée d'échange en présentant l'engagement de la CoVe au travers de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ils nous livreront leur retour sur leurs expérimentations en matière d'achats responsables : réutilisation de gravats dans les marchés de travaux, choix de la carburant pour les véhicules, choix des prestataires pour les frais de bouche, etc. Ils partageront à base d'exemples concrets comment la redevance spéciale et la tarification incitative (encore à l'étude) peuvent devenir des leviers en matière de prévention des déchets.

2 10h30 : Visite de la ressourcerie du Comtat. Agir pour la prévention des déchets et contribuer au développement de l'économie de proximité

Donner une seconde vie aux objets jetés permet d'éviter 750 des 1500 tonnes collectées. 8 salariés sont en charge de collecter, réparer et revendre ces objets dans un lieu appelé parfois recyclerie ou ici ressourcerie, soulignant à Carpentras que nos déchets peuvent devenir des ressources. Les avantages pour l'environnement sont enrichis d'un bénéfice social : cette activité favorise la réinsertion d'un public éloigné de l'emploi et fournit des biens d'équipements d'occasion à des personnes économiquement fragilisées

3 11h30 : Visite de la composterie de Loriol du Comtat. Une réponse en régie pour la valorisation des déchets verts.

Les végétaux représentent 25% du tonnage récupéré à la déchèterie de Caromb. En rejoignant le site de la composterie 8600 tonnes de végétaux vont se transformer en 5300 tonnes de compost qui seront valorisés par une société pour le compte de la CoVe, puis donnés aux particuliers et revendus aux professionnels.

4 12h15 : Déjeuner à Mazan et présentation de Recup'Agri Comtat

L'association 100% dirigé par les agriculteurs, récupère et recycle les plastiques agricoles. Si elle est en plein déménagement, elle vient témoigner de son partenariat avec Adivalor et la COVED, qui permet chaque année de valoriser 1500 tonnes de sacs d'engrais et autres bâches pour serres et d'éviter que le plastique ne finisse dans la nature.

5 14h15 : Présentation du partenariat entre la CoVe et L'Université Populaire Ventoux : l'alliance de la valorisation des déchets verts et de la démarche Zéro phyto

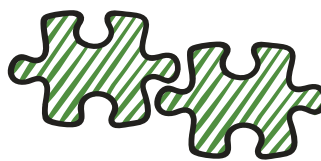
La collectivité mandate l'Université Populaire Ventoux (UPV) pour un service de broyage à domicile. Ce service permet de réduire les volumes de résidus de taille et d'élagage en le valorisant sous forme de paillage. Répandu sur le sol, cette couche de petits morceaux de branches et de feuilles permet de réduire les besoins en arrosage et contribue à la démarche « zéro phyto » en proposant une alternative bénéfique à l'usage des produits phytosanitaires, toxiques pour l'homme et l'environnement.

6 15h30 : Visite de la plateforme de la société Coval qui valorise les déchets de chantiers

Au plus proche de la déchèterie, où les gravats représentent 25% du tonnage, la société Coval concasse ces déchets inertes pour leur proposer une seconde vie comme matériau de remblaiement ou d'aménagement pour les voiries.

7 16h30 : Synthèse de la visite et collation

Temps d'échange entre les acteurs de la journée.



Des fiches consacrées à des retours d'expériences sont disponibles sur le site web et sur le site de l'ADEME OPTIGEDE



Comprendre le territoire au travers de quelques chiffres clés



212 000 € c'est le montant de la redevance spéciale perçues en 2019 par la CoVe pour les recettes de 2018. Cette redevance permet de financer un service rendu aux entreprises (commerces, artisans, industries, services) et aux administrations, celui de l'enlèvement des déchets non ménagers, évitant ainsi aux ménages de l'endosser.



51 % c'est le taux global de réemploi de la Ressourcerie du Comtat. « Collecter, valoriser, revendre, sensibiliser », tels sont les piliers d'une ressourcerie. Cela signifie qu'elle donne une seconde vie aux objets que l'on pensait à tort être « bons à jeter ». Et cela correspond à 750 tonnes de déchets évités en déchèterie, tout en sensibilisant le public à la réduction des déchets.



8 600 tonnes c'est la quantité de végétaux valorisée sur la plateforme de la Composterie de Loriol-du-Comtat. Ces déchets verts proviennent aux $\frac{3}{4}$ des jardins des particuliers et sont transformés en « or vert », c'est-à-dire en un compost de qualité normée qui fait le bonheur de nos plantations et potagers. La composterie génère par ailleurs une recette annuelle de 80 000 € (pour ce service facturé aux professionnels).



1 370 m³ soit un cube de 1km de côté de végétaux broyés à domicile ! Ce service évite chaque année 600 Allers Retours en déchèterie, et réduit de 6 fois le volume initial des déchets verts issus des tailles et du débroussaillage. En lien avec la CoVe, une association reconnue d'intérêt général s'occupe de valoriser le résultat sous forme d'un paillage.



25 % les gravats représentent chacun 25% du tonnage récupéré en déchèterie. Favoriser l'économie circulaire dans le bâtiment, cela signifie donner la préférence aux circuits courts et à l'utilisation de matériaux recyclés, mais aussi développer le recyclage des déchets de chantier. C'est ce qui est fait ici, en récupérant au plus proche de la déchèterie des gravats qui vont être réutilisés pour les travaux de voiries.





Une dynamique régionale pour la mise en œuvre d'actions concrètes

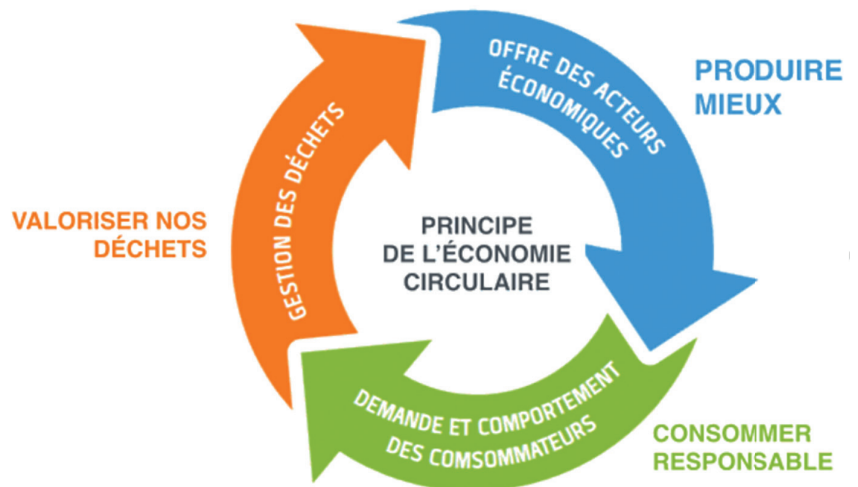


La gestion des déchets en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre de constats régionaux préoccupants : production de déchets très élevée, flux importants, taux de valorisation faibles, peu de territoires engagés sur des stratégies territoriales de prévention et de développement d'une économie circulaire gestion des déchets.... L'attractivité du territoire est menacée et le quotidien des habitants et des touristes est terni.

L'intégration de la planification régionale de Prévention et de Gestion des Déchets dans le Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires marque une étape décisive actant de la mise en œuvre d'une stratégie régionale concertée à horizon 2025 et 2031. La Région assume pleinement son rôle d'autorité planificatrice et poursuit son engagement auprès des collectivités. A ce titre, elle met en place une politique d'animation et d'accompagnement auprès des acteurs du territoire.

Une journée de partage d'expérience spécifiquement dédiée aux élus

Cette journée est réalisée dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE, qui appuie la mise en œuvre de la planification régionale notamment par le soutien de 130 opérations concrètes (35 M€ de dépenses éligibles) soutenues à hauteur de 10 M€ par l'Europe www.lifeipsmartwaste.eu. Le projet est coordonné par la Région et réunit 18 collectivités partenaires, l'ADEME, la DREAL et CITEO. Cette journée est cofinancée par l'Union Européenne avec l'instrument financier LIFE.



L'économie circulaire pour repenser les comportements

Alors que les ressources naturelles de notre planète s'amenuisent, le modèle prédominant de notre économie est encore basé sur la logique Extraire - Produire - Consommer - Jeter. Un nouveau défi s'offre à nous : faire mieux avec moins.

Comment ?

En raisonnant Cycle de vie et nous questionnant sur l'histoire de chaque produit. Comment est-il produit et comment augmenter sa durée de vie ?

Comment reconsidérer un déchet en ressource ?

En utilisant plus efficacement les ressources afin de diminuer notre impact sur l'environnement. Cette meilleure utilisation est d'ailleurs bien souvent à l'origine d'économies et d'innovation.

Une politique territoriale faite de rencontres et de partenariats

Ces échanges permettent de traquer les gaspillages et partager les bonnes pratiques. Une stratégie globale permet de repenser les transports, économiser l'eau, l'énergie et les matières premières, et surtout ne pas résumer cette économie circulaire à la seule gestion des déchets.

Ce défi passe par la mobilisation tous les acteurs, publics et privés, autour des leviers qui existent déjà mais qui restent à inventer.

Alors, on commence quand ?



Ils l'ont fait

Initiatives régionales



Entre sa préparation et sa mise en œuvre, 3 années sont nécessaires pour **appliquer la tarification incitative**. La Redevance Spéciale est une étape idéale qui permet

d'envoyer un signal clair aux professionnels et aux services de monter en compétence.

Après avoir commencé à faire payer les entreprises et administrations

pour l'enlèvement des déchets non ménagers, la tarification incitative (TI) va encore plus loin en

appliquant le principe pollueur-payeur : on facture

l'utilisateur en fonction de ce qu'il jette, et on l'incite donc à modifier son comportement d'acheteur et de consommateur. En région,

quelques collectivités expérimentent ces approches (Communautés de Communes du Briançonnais et du Guillemois-Queyras)

mais d'autres ont sauté le pas et l'ont mis en œuvre : Pour 13 collectivités de Lorraine (238 000 habitants) la tarification incitative (TI)

et des actions de prévention ont permis de faire **baisser de 23 % les déchets ménagers**

et assimilés (De 544 à 474 kg/hab./an en moyenne) **et les ordures résiduelles ont été divisées par 2 !**



8 000 artisans de la réparation en Provence-Alpes-Côte d'Azur offrent une nouvelle vie aux objets du quotidien :

réparateurs d'ordinateurs, de téléphones, d'appareils électroménagers, d'instruments de musique, restaurateurs de meubles, réparateurs de matériel de jardinage, couteliers affûteurs, réparateurs de cycles, couturiers, bijoutiers, cordonniers...Le programme Répar'Acteurs,

porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Région et de l'ADEME, ambitionne

de donner de la visibilité aux artisans du secteur de la réparation et d'encourager les consommateurs

à développer le réflexe «Je répare... et ça repart !»



www.cmar-paca.fr/les-artistes-repar-acteurs-paca

REPAIR CAFE

Des ateliers « Repair Café » se développent en région.

Souvent initiés dans le cadre de journées organisées par les structures du réemploi, ils mettent en relation réparateurs professionnels et habitants. Les bénéfices sont triples. En plus d'allonger la durée

d'usage des produits par la réparation, cette action donne une visibilité pérenne aux artisans locaux, encourageant le développement local.

Elle renforce aussi la convivialité et les échanges entre les habitants.

www.repaircafe.org/fr/visiter/



Ils l'ont fait

Initiatives régionales



Signez la charte zéro déchets plastiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur ! Piloté par la Région et animé par l'ARPE-ARB ce dispositif a pour objectif d'accompagner et de valoriser les porteurs de projets dans leurs actions de sensibilisation. Il est à destination des collectivités territoriales, intercommunalités mais également des entreprises, établissements scolaires ou partenaires.

www.remed-zero-plastique.org



Gain de temps et d'argent

Le Syndicat Mixte de la Zone Verdon évite de puiser dans ses ressources. Lors de la réalisation du quai de transfert de Ginasservis ou de la rénovation de la déchèterie de Saont-Julien le Montagnier, des gravats des chantiers du bâtiment issus des déchèteries voisines ont été récupérés pour une seconde vie. Le syndicat a gagné du temps et de l'argent et réduit ses nuisances environnementales. Il applique ainsi le principe de l'économie circulaire.



Un site d'annonces pour transformer les déchets verts en ressource précieuse : **www.broyat.reseaucompostpaca.org**

Les professionnels et particuliers du territoire peuvent désormais proposer ou récupérer du broyat en déposant ou consultant des annonces. Bours'O Vert favorise la valorisation de broyat et résidus végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts, en réutilisant cette matière organique sur place ou à proximité. Une initiative portée par le Réseau Compost Citoyen Provence Alpes Côte d'Azur **www.reseaucompostpaca.org**



› ReMed zéro plastique met des outils éducatifs à destination scolaires. On y trouve notamment un ouvrage sur les macro déchets, un autre sur les déchets marins, des posters sur la posidonie, etc.

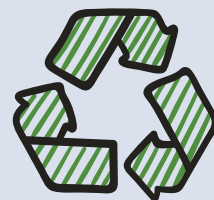
www.remed-zero-plastique.org/ressources/outils-educatifs

› Une autre initiative valorise les démarches écoresponsables des commerces

www.ecodefis-provencealpescotedazur.fr

› Enfin, une dernière accompagne les structures qui conçoivent des événements

www.cofees.udcm.net



Les fiches de retour d'expérience des opérations du projet LIFE IP SMART WASTE sont disponibles dans l'onglet « Actions concrètes » du site interne www.lifeipsmartwaste.eu





LIFE IP SMART WASTE

Direction de la Biodiversité et de la Mer
Service Economie Circulaire et Déchets
Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde - 13481 Marseille cedex 20
Tél. : +33 (0) 491 575 556
lifsmartwaste@maregionsud.fr

Ne pas jeter sur la voie publique !